



Haparako
Lycée Technique Privé

Rapport annuel 2010-2011

Contenu

1	Préambule.....	2
1.1	Historique.....	2
1.2	De Nord-Sud à Sud-Sud	2
2	Activités pendant l'année scolaire de 2010-2011	3
2.1	Montage du dossier de la création d'établissement.....	3
2.2	Association de Parents d'Elèves (APE)	4
2.3	Démarche pour être un établissement conventionné	4
2.4	Fonds d'Appui à la Formation Professionnel et à l'Apprentissage (FAFPA).....	5
2.5	Personnel	5
2.6	Elèves.....	6
3	Justification financière	7
3.1	LTPH.....	7
3.2	Cantine	8
3.3	Conclusion.....	8
3.4	Budget 2011-2012	9
4	Recommandations pour l'année scolaire de 2011-2012	9
	Tableau 1 Horaires pour l'année préparatoire	6
	Tableau 2 Dépenses catégorisées pour LTPH	7
	Tableau 3 Dépenses catégorisées pour la cantine	8
	Tableau 4 Solde de la première année scolaire du LTPH.....	8

Annexes I : Dépenses pour LTPH pendant la période mai 2010 en juin 2011

Annexes II : Dépenses pour la cantine pendant la période mai 2010 en juin 2011

Annexes III : Budget pour les années 2010-2014

1 Préambule

1.1 Historique

Un vieux dicton africain, rendu célèbre par Mao, dit : « Quand quelqu'un a faim, ne lui donnez pas de poisson, parce que le lendemain il aura à nouveau faim. Donnez-lui plutôt une canne à pêche pour qu'il attrape du poisson pour lui-même et pour les autres. » Ceci est la philosophie de Haparako. Nous ne donnons pas d'argent, ni alimentation ou biens, mais faisons en sorte que les gens puissent travailler par eux-mêmes et pour eux-mêmes.

Fondation Haparako a commencé ses activités en 2002 à Parako, un petit village dans le nord-ouest du Burkina Faso. Pour atteindre nos objectifs, nous avons formé des jeunes ruraux, pratiquement illettrés, « sur le tas » en leur apprenant un métier, sous supervision d'un professionnel local. A la fin de leur formation, lors d'une cérémonie festive, ils recevaient un certificat et l'outillage de base nécessaire pour s'installer comme travailleurs indépendants.

Les élèves ont été formés comme soudeur, réparateur de vélo, maçon, tourneur, chauffeur et électrotechnicien. Dès le début en 2002 nous avons formé en gros 15 réparateurs de vélo, 40 maçons, 3 soudeurs, 2 tourneurs et 2 électrotechniciens. Un élève a eu son permis de conduire. Presque tous les élèves qui ont fini leurs formations à Haparako travaillent encore dans leurs métiers ; quelques-uns sont restés dans leurs villages, d'autres sont partis en ville.

Hors mi les formations individuelles, nous fournissons également des cours de fabrication de savon aux groupements féminins. Depuis l'ouverture de notre savonnerie en 2005, nous avons formé 5 groupements féminins au sein de Haparako et 3 fois notre savonnier s'est déplacé pour former les femmes dans leurs villages. Grâce à ces formations les femmes peuvent gagner leur propre argent et contribuer aux revenus familiaux.

Le prochain pas logique dans le développement des activités de Haparako était d'élever les formations non-formelles à un niveau formel, selon les directions du gouvernement du Burkina Faso.

1.2 De Nord-Sud à Sud-Sud

En janvier 2010 Haparako est entrée en collaboration avec les Religieux de Saint Vincent de Paul (RSV), dans le but de transformer ce trajet de formation non-formelle à l'enseignement professionnel formel. RSV est très expérimenté dans des projets d'enseignement spécialisé pour orphelins et jeunes défavorisés en Côte Ivoire et au Burkina Faso.

Grâce à cette collaboration, l'influence des Pays-Bas diminuera progressivement et les activités de Haparako seront dirigées et organisées exclusivement par les burkinabé. De cette façon un projet Nord-Sud devient Sud-Sud.

Pendant la première partie de 2010 Haparako et RSV se sont mis à la tâche en vue de la création d'une école technique qui soit reconnue par l'état burkinabé.

Le résultat est le Lycée Technique Privé Haparako (LTPH), qui a ouvert ses portes en octobre 2010.

Mission

Haparako souhaite développer l'autonomie économique de régions rurales en Afrique Occidentale en initiant et en soutenant des projets générateurs d'emplois et de revenus.

Vision

Háparako souhaite stimuler l'activité économique dans les régions rurales situées au nord-ouest du Burkina Faso en offrant un trajet de formation le plus large possible. Les formations professionnelles du LTPH sont orientées vers la formation des entrepreneurs qui fonctionneraient avec conscience et indépendamment, qui sauront identifier un problème, en rechercher les solutions et sauront capables de les mettre en pratique. Cette attitude demande un horizon large, une connaissance des alternatives et un niveau de raisonnement analytique, afin de diriger leurs organisations d'une façon créative. Les entrepreneurs avec des capacités directives flexibles, qui peuvent collaborer et coordonner, produisent des entreprises modernes et durables qui les rendent autonomes et indépendants. Cela servira non seulement aux entrepreneurs eux-mêmes, mais aussi à leurs communautés et leur pays.

Objectif

Offrir à un maximum de personnes la possibilité de développer des activités indépendantes créatrices de revenus.

Logo

Dans le logo de Háparako on trouve les contours de l'Afrique dans un engrenage. L'engrenage n'est pas seulement un composant de vélos ou de machines, mais est également le symbole de la transmission d'un mouvement ou d'une force. Comme un engrenage transforme l'énergie en mouvement, la fondation Háparako tente, avec des matériaux de l'occident, de mettre en mouvement une dynamique en Afrique.

2 Activités pendant l'année scolaire de 2010-2011

Pendant la première partie de 2010 Haparako et RSV se sont mis à la tâche pour créer une école technique qui est reconnue par l'état burkinabé.

Le résultat est le Lycée Technique Privé Haparako (LTPH), qui a ouvert ses portes en octobre 2010 et compte 60 élèves pour cette première année.

LTPH offre une formation professionnelle de 4 ans avec 4 filières : construction métallique, électronique, génie civil et mécanique automobile. La première année est une année préparatoire où les élèves roulent dans toutes les 4 filières. L'horaire hebdomadaire est de 29 heures d'enseignement général et 11 heures d'enseignement professionnel.

De cette façon chaque élève peut « goûter » de toutes les filières et à la fin de l'année préparatoire ils peuvent faire une décision fondée sur leur choix. Subséquemment ils commencent avec leur formation professionnelle de 3 ans, jusqu'au niveau CAP (Certificat d'Aptitude Professionnel). Les heures d'enseignement général diminuent petit à petit en faveur des heures d'enseignement professionnel.

Chaque année consécutive, nous allons ajouter une classe, pour que l'année préparatoire de cette année (2010-2011) puisse avoir son diplôme en 2014.

2.1 Montage du dossier de la création d'établissement

Tout fondateur d'un établissement privé d'enseignement secondaire technique et professionnel doit produire à l'attention du Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur (MESS) une demande d'ouverture dudit établissement comportant :

1. Une demande manuscrite sur feuille quadrillée adressée au Ministre de tutelle s/c de la voie hiérarchique, précisant les cycles de formation envisagés et les filières de formation.
2. Le plan des bâtiments comprenant des salles de classes, un bloc administratif, une salle de professeurs, les salles spécialisées, les ateliers, les sanitaires et une bibliothèque.
3. Le plan schématique général de l'ensemble de l'établissement.

4. Le plan de financement.
5. Le titre foncier
6. L'engagement légalisé du fondateur à se soumettre au contrôle des autorités administratives et médicales.
7. L'attestation bancaire d'un compte propre à l'établissement.
8. Les frais du dossier.
9. Le certificat de salubrité délivré par le service d'hygiène
10. Le certificat d'expertise des locaux établi par les services spécialisés du Ministère chargé de l'Habitat.
11. Le certificat d'existence de terrain de sport délivré par le Ministère chargé du sport.
12. Le rapport de visite de chantier du directeur régional de la localité.
13. Le rapport de synthèse de la commission permanente de l'enseignement secondaire et supérieur privé
14. Une enquête de moralité.
15. Le dossier du directeur d'étude comprenant :
 - Une demande manuscrite adressée au Ministre
 - Un acte de naissance
 - Un casier judiciaire
 - Un certificat de visite et contre visite
 - Un curriculum vitae
 - Les copies légalisées des diplômes
 - Une copie légalisée de l'autorisation d'enseigner
 - Une attestation d'ancienneté de 5 ans
16. Une copie légalisée de la lettre d'agrément.
17. La fiche d'identification et d'information.
18. Le dossier du fondateur comprenant le récépissé de la Fondation Haparako.
19. La liste des équipements pédagogiques.

L'agrément pour la réalisation d'un établissement d'enseignement secondaire technique et professionnel à Dédougou a été accordé par le Ministre le 24 juin par courrier n° 000878 MESS/SG/DGSTP

L'autorisation provisoire d'ouverture d'un établissement d'enseignement secondaire technique et professionnel formel a été accordé par le Ministre le 13 octobre par courrier n° 001731/MESS/SG/DGSTP.

2.2 Association de Parents d'Elèves (APE)

Aide l'administration à améliorer le cadre d'étude scolaire des élèves. Par exemple, l'APE a construit un hangar pour le stationnement des vélos des élèves. La contribution de chaque élève à la caisse de l'APE est fixée par les parents et montait cette année à la somme de 2.000 FCFA.

2.3 Démarche pour être un établissement conventionné

Pour que l'état Burkinabé nous affecte des élèves il faut être un établissement conventionné. Cette affectation a comme avantage que l'état prend en charge la scolarité des élèves affectés. Ensuite, l'état subventionne une partie des dépenses de la cantine.

Une école conventionnée doit être dans une association d'établissements soit laïque ou soit confessionnelle. Pour qu'ensemble les dossiers d'affectation d'élèves et de subvention soit bien défendus devant l'état. LTPH a demandé à entrer dans l'union nationale des établissements secondaires catholiques. Cette demande a été approuvée en mars.

Nous attendons l'avis de l'état pour être conventionné et recevoir si possible des élèves dans l'année sur-prochaine, 2012-2013.

2.4 Fonds d'Appui à la Formation Professionnel et à l'Apprentissage (FAFPA)

Une étude a été effectuée sur le renforcement de capacités du LTPH où la nécessité de créer des partenariats et des perspectives au triple niveau organisationnel, stratégique et opérationnel sont traités. Il a été proposé un partenariat avec le Fonds d'Appui à la Formation Professionnel et à l'Apprentissage (FAFPA).

Le FAFPA est chargé de :

- Financer tout ou partie des actions individuelles ou collectives de formations professionnelles à finalité d'emploi organisées à la demande d'une entreprise, d'un groupe de population ou répondant à une demande précise et identifiée du marché de travail ;
- Appuyer les opérateurs de formation professionnelle par le financement du perfectionnement de leurs formateurs, l'élaboration de stratégies novatrices et d'ingénieries pédagogiques appropriées ainsi par l'amélioration de leurs outils et instruments didactiques de formation ;
- Appuyer les institutions de formation à moderniser leurs équipements ;
- Répondre aux besoins des entreprises et des salariés pour leur permettre d'être compétitifs sur le plan économique.

Le FAFPA subventionne à hauteur de 75% maxi du montant des actions de formation approuvées et de 25% maxi des investissements d'équipements pédagogiques approuvés.

Le LTPH a déposé une demande d'affiliation au FAFPA en mai et est dans l'attente de la réponse.

2.5 Personnel

Le directeur d'établissement est M Gnoumou Lucien Mitien qui a été recruté en avril. Le directeur des études est un frère de RSV qui a été affecté au sein du LTPH à partir du mois d'août.

Au Burkina Faso l'enseignement technique représente 4,2% de l'enseignement supérieur. Cette situation est la résultante du manque crucial de personnel qualifié et formé aux métiers techniques. Il était alors difficile de trouver du personnel pour l'enseignement technique dans les filières du LTPH. Pour y remédier nous avons opté pour le recrutement de personnes nouvellement diplômées du niveau BEP et les former en interne à la pédagogie et de discipline. Ainsi, quatre professeurs ont été recrutés pour les filières suivantes :

1. Construction métallique : Ouedraogo Azizou
2. Electronique : Ouedraogo Lassina
3. Génie civil – maçonnerie : Kagambega Edouard
4. Mécanique automobile : Kaboré Issoufou

Les quatre professeurs ont suivi une formation en pédagogie appliquée pendant deux semaines au Cercle d'Orientation et de Formation à Dédougou.

Pour l'enseignement général nous avons recruté des enseignants vacataires venant des divers lycées de Dédougou.

Discipline	Horaires (h/an)	
	Théorique	Pratique
Français	168	150
Anglais	112	96
Physique-Chimie	84	82
Mathématique	168	162
Histoire-Géographie	84	82
Hygiène	84	75
Législation	56	52
EPS	56	60
Dessin technique	133	118
Technologie	56	56
Travaux pratique	133	133
Total :	1134	1066

Tableau 1 Horaires pour l'année préparatoire

La différence entre l'horaire théorique et pratique est due à la grève des élèves pendant le mois de mars.

Le LTPH dispose d'une cantine où les élèves tout comme le personnel peuvent manger un repas à midi. Les frais pour la cantine sont de 3.000 FCFA par mois, par personne. Le responsable pour la cantine est Mme Nignan Florence, embauchée par LTPH. Les trois aide-cuisinières, Hâ Senabou, Sama Kouza et Dayo Sémapáhin sont recrutées du village Parako et travaillent à titre de vacataires.

2.6 Elèves

Le recrutement des élèves pour l'année préparatoire a commencé tardivement, dans les deux dernières semaines du mois d'août. Néanmoins, 60 élèves se sont inscrits ; dont 2 élèves avec niveau CM2, 40 élèves avec niveau CEP, 4 élèves avec niveau 6^{ième}, 7 élèves avec niveau 5^{ième}, 3 élèves avec niveau 4^{ième} et 4 élèves avec niveau 3^{ième}. Au nombre des 60 élèves figuraient 9 filles.

Pendant l'année scolaire 2010-2011, 7 élèves ont abandonné l'école pour des raisons diverses, mais aucun d'eux à cause de la scolarité.

Des 53 élèves qui ont terminé l'année préparatoire 45 élèves sont admis en classe supérieure, 5 vont redoubler et 3 sont exclu du LTPH. Les 3 exclus sont les deux élèves qui ont commencé le lycée avec le niveau CM2.

La moyenne annuelle de la classe est de 11,36 sur 20 et la meilleure moyenne annuelle est de 17,29.

Pour accentuer le caractère social de Haparako, nous avons décidé d'accepter au maximum 5 boursiers annuellement. Un fonds spécial sera créé pour ce but pour financer les frais scolaires des ces élèves. Toutefois, après l'obtention de leurs diplômes, les boursiers doivent rembourser leur bourse. De cette manière, le système boursier serait autosuffisant et les bénéficiaires maintiennent le système.

Cette année nous avons décidé d'accepter trois boursiers ; les deux anciens apprentis de l'atelier de soudure, qui n'ont pas encore terminé leur formation, et la fille d'une des femmes qui travaille dans la cantine. Les parents de ces trois boursiers ne sont pas du tout en mesure de payer la scolarité, bien qu'elle soit peu onéreuse.

La bourse d'un seul élève pour les 4 ans remonte à €500,= et pour les trois premiers boursiers la fondation hollandaise Stichting Frangipani s'est engagé à les financer pour l'année préparatoire. En fonction de leurs résultats scolaires, le financement peut

continuer ou prendre fin. Deux des trois boursiers sont admis en classe supérieure, mais le troisième a abandonné l'école.

3 Justification financière

En mai 2010 la fondation hollandaise « Stichting Hulsebosch Priorfonds » a accordé une demande de la Fondation Haparako concernant le financement de quatre ans pour démarrer LTPH. La somme versée sur le compte de Stichting Haparako aux Pays-Bas était de €140.000,= (91.840.000 FCFA). Par an une somme de €35.000 (22.960.000 FCFA) est donc disponible pour le fonctionnement du LTPH. De mai 2010 à juin 2011 une somme de €18.000 a été versée en Allemagne pour l'achat du véhicule et €50.000 (32.797.850 FCFA) ont été versés au Burkina Faso, sur le compte de la Fondation Haparako.

3.1 LTPH

En annexe I les dépenses du LTPH pour l'année scolaire 2010-2011 sont présentées. Les dépenses pour les mois de juillet et août de 2011 sont estimatives. En sommaire et catégorisées, les dépenses se présentent comme suit :

Carburant du véhicule	506.000	
Achat et importation du véhicule	11.808.000	
Assurance, entretien et réparations du véhicule	2.000.000	
	Total véhicule:	14.314.000
Matériel de bureau	701.535	
Evènements, abonnements et contributions	119.500	
Montage du dossier LTPH	854.000	
Frais bancaires	67.588	
ONATEL	335.486	
	Total bureau:	2.078.109
Voyages, hôtellerie et restauration	473.215	
Salaires direction	2.730.448	
Salaires professeurs	5.489.480	
Salaires personnel de soutien	2.212.761	
Cotisation CNSS (16%)	1.330.104	
Autre frais du personnel	279.000	
	Total frais du personnel:	12.515.008
Sonabel	2.837.001	
	Total énergie:	2.837.001
Construction	4.142.300	
Matériel pour la fabrication des armoires, chaises et tables	2.046.900	
Matériel d'étude pour LTPH	647.716	
	Total investissements:	6.836.916
	Total:	38.581.034

Tableau 2 Dépenses catégorisées pour LTPH

ONATEL est l'Office National de Télécommunication, où sont inclus le téléphone fixe et la connexion internet.

Sonabel est la Société nationale burkinabé d'électricité.

CNSS est la Caisse National de Sécurité Sociale.

Il faut mentionner que les frais pour la construction sont aussi élevés parce que nous avons acheté du sable, des graviers et des pierres taillées pour la construction de quatre classes envisagée pendant les vacances de juillet – septembre, déjà pendant l’hivernage de 2010. Cela parce que la qualité dudit matériel est meilleur pendant l’hivernage que pendant la saison sèche.

Dans le poste « Autre frais du personnel » sont inclus l’installation du directeur, les formations des professeurs et les visites médicales obligatoires.

Les frais de fonctionnement pour le LTPH, qui sont le total moins les investissements, comme l’achat et l’importation du véhicule, le matériel pour l’équipement de l’école, les constructions et le dossier pour l’ouverture du LTPH, se chiffrent à 19.729.834 FCFA.

La scolarité de l’année préparatoire a été fixée à 60.000 FCFA, payable en trois tranches. Le montant s’est levé à 3.490.000 FCFA, parce que les sept élèves qui ont abandonné l’école n’avaient pas payé la totalité de leur scolarité.

3.2 Cantine

En annexe II les dépenses de la cantine pour l’année scolaire 2010-2011 sont présentées. Les dépenses pour les mois de juillet et août de 2011 sont estimatives. En sommaire et catégorisées, les dépenses se présentent comme suit :

Construction du restaurant	417.000
Nourriture et condiment	1.243.925
Bois, savon etc	24.850
Salaires	620.664
CNSS	59.520
Total:	2.365.959

Tableau 3 Dépenses catégorisées pour la cantine

La contribution pour la cantine a été fixée à 3.000 FCFA par mois, par personne. En gros, c’est une somme de 473.850 FCFA qui a été encaissée. Si on soustrait les investissements pour la construction du restaurant, les entrées ne sont que juste le quart des dépenses. Pour les années à venir, il nous faut donc chercher une solution pour équilibrer les entrées et les dépenses de la cantine.

3.3 Conclusion

En conclusion la différence entre les entrées, à travers les scolarités et les contributions pour la cantine, et les dépenses est la suivante :

Scolarités	3.490.000	
Cantine	473.850	
Total entrés :	3.963.850	
Dépenses LTPH		38.581.034
Dépenses cantine		2.365.959
Total sorties :		40.946.993
Différence :		36.983.143

Tableau 4 Solde de la première année scolaire du LTPH

Si les investissements pour les constructions et l’équipement de l’école sont soustraits de la différence, une somme de 34.757.793 FCFA reste comme dépenses pour le fonctionnement du LTPH.

3.4 Budget 2011-2012

En annexe III le budget pour l'année 2011-2012 et les estimations pour les deux prochaines années. Il est clair que le budget ne laisse aucune marge pour des investissements comme les constructions. Les €30.000 qui restent à la fin des quatre ans, sont nécessaires pour couvrir les dépenses aux Pays-Bas, comme l'achat du matériel pour des ateliers et leur transport.

4 Recommandations pour l'année scolaire de 2011-2012

- Recrutement d'un surveillant
- Recrutement d'une secrétaire
- Recherche des fonds supplémentaires pour les constructions
- Trouver une solution pour la mise en œuvre effective de la cantine

Annexes I : Dépenses pour LTPH pendant la période mars 2010 en août 2011

Mois	Motif	Somme	
Mars	Salaires direction	50.000	
Avril	Salaires direction	100.000	
Mai	Frais d'installation directeur de l'école	75.000	
	Creusage trou pour les latrines	200.000	
	Ramassage du sable, gravier, pierres	75.500	
	ONATEL	125.050	
	Boite postal	29.900	
	Salaires direction	100.000	
	Juin	Inspection des locaux MESSRS	113.000
Envoi colis		3.500	
Expertise des locaux Ministère de l'Habitat		56.000	
Reconnaissance de terrain de sport DRSJL/BM		20.000	
Sollicitation d'une autorisation d'enseignement		95.000	
ONATEL		30.000	
Frais de route M. Sanfo MESSRS		15.000	
Salaires direction		100.000	
Ramassage du sable, gravier, pierres		127.300	
Juillet		Certificat de salubrité DRS	3.000
		Achat d'un moteur dépiécé diesel	100.000
		Matériel pour la fabrication des tables bancs	760.850
		Sollicitation d'une autorisation d'enseignement	60.000
	Sollicitation d'une autorisation d'enseignement	25.000	
	Frais pour chercher des professeurs	15.000	
	Timbres	800	
	ONATEL	10.000	
	Construction latrines	705.700	
	Salaires direction	100.000	
Août	Ramassage du sable, gravier, pierres	304.650	
	Frais d'expertise d'accord d'ouverture d'établissement	145.700	
	Frais d'expertise technique d'un d'établissement d'enseignement	302.000	
	Transport professeurs	36.000	
	Hôtel professeurs	28.000	
	Menuiserie pour tables bancs	150.000	
	Matériel de bureau	41.700	
	Visite direction à Ouaga, Koudougou et Bobo	180.000	
	Construction latrines	323.400	
	ONATEL	40.000	
	Salaires direction	100.000	
	Ramassage du sable, gravier, pierres	201.500	
	Septembre	Matériel pour la fabrication des armoires, chaises et tables	22.000
Construction latrines		213.500	
Communiqués à la radio		64.000	
Restauration		18.150	
Planches de dessin		115.400	
Formation des professeurs		100.000	
ONATEL		12.600	
Sonabel		1.511.000	
Matériel de bureau		2.500	

	Salaires direction	194.204
	Salaires professeurs	368.790
	Salaires personnel de soutien	174.756
	CNSS	110.842
	Ramassage du sable, gravier, pierres	1.033.900
Octobre	Matériel pour la fabrication des armoires, chaises et tables	305.050
	Matériel de bureau	183.300
	ONATEL	10.000
	Règles et réglettes	23.000
	Cotisation spéciale 2010-2011 MESSRS	25.000
	Ramassage du sable, gravier, pierres	723.000
	Salaires direction	194.204
	Salaires professeurs	520.790
	Salaires personnel de soutien	184.015
	CNSS	110.842
Novembre	Multimètre et fer à souder	30.500
	Matériel pour la fabrication des armoires, chaises et tables	354.000
	Contribution APE	5.000
	Matériel de bureau	17.700
	Crique 5 t et manomètre	17.000
	Manuels scolaires et cartes	272.891
	Pointes à tracer	11.200
	Casques de soudure	16.000
	Matériel divers pour génie civile	16.725
	Programme hygiène et législation	25.000
	Frais de déplacement et hôtel	90.000
	Ramassage du sable, gravier, pierres	231.250
	ONATEL	17.600
	Frais bancaires	2.360
	Matériel pharmaceutique	17.230
	Salaires direction	194.204
	Salaires professeurs	516.790
	Salaires personnel de soutien	185.399
	CNSS	110.842
Décembre	Matériel pour la fabrication des armoires, chaises et tables	175.600
	Achat et importation du véhicule	11.808.000
	Assurance, entretien et réparations du véhicule	2.000.000
	Carburant véhicule	15.000
	Matériel pharmaceutique	5.480
	Envoi colis	2.775
	ONATEL	17.600
	Matériel de bureau	53.475
	Etude sur le renforcement du LTPH et dossier FASPA	40.000
	Sonabel	356.627
	Frais bancaires	8.260
	Salaires direction	194.204
	Salaires professeurs	472.790
	Salaires personnel de soutien	185.399
	CNSS	110.842

Janvier	Carburant véhicule	208.000	
	Matériel de bureau	10.900	
	Bénédiction du LTPH	57.300	
	ONATEL	17.600	
	Sonabel	282.965	
	Visite école technique à Ouagadougou	25.000	
	Frais bancaires	5.900	
	Salaires direction	194.204	
	Salaires professeurs	525.790	
	Salaires personnel de soutien	185.399	
	CNSS	110.842	
Février	Perceuse	20.000	
	Carburant véhicule	18.000	
	Matériel de bureau	4.525	
	Formation des professeurs	34.000	
	ONATEL	14.836	
	Sonabel	207.503	
	conseil premier semestre	12.200	
	Concours "j'aime mon pays"	10.000	
	Frais bancaires	2.360	
	Salaires direction	194.204	
	Salaires professeurs	495.790	
	Salaires personnel de soutien	185.399	
	CNSS	110.842	
	Ramassage du sable, gravier, pierres	2.600	
Mars	Carburant véhicule	14.000	
	Matériel pour la fabrication des armoires, chaises et tables	166.300	
	Matériel de bureau	2.700	
	Boite postal	118.000	
	ONATEL	17.600	
	Sonabel	196.161	
	Frais bancaires	10.194	
	Salaires direction	194.204	
	Salaires professeurs	368.790	
	Salaires personnel de soutien	185.399	
		CNSS	110.842
	Avril	Matériel pour la fabrication des armoires, chaises et tables	85.500
Carburant véhicule		100.000	
Matériel de bureau		22.000	
Visite médicale		70.000	
ONATEL		10.000	
Sonabel		174.234	
Tirage de plan		10.000	
Marche de carême		10.000	
Déclaration d'établissement		7.500	
Frais bancaires		5.900	
Salaires direction		194.204	
Salaires professeurs		543.790	
Salaires personnel de soutien		185.399	
	CNSS	110.842	

Mai	Carburant véhicule	15.000
	Matériel pour la fabrication des armoires, chaises et tables	27.600
	Matériel de bureau	31.650
	ONATEL	12.600
	Sonabel	108.511
	Frais bancaires	10.194
	Salaires direction	194.204
	Salaires professeurs	516.790
	Salaires personnel de soutien	185.399
	CNSS	110.842
Juin	Carburant véhicule	26.000
	Fête fin de l'année et conseil de classe	96.065
	Matériel de bureau	6.200
	Frais bancaires	5.900
	Salaires direction	194.204
	Salaires professeurs	421.790
	Salaires personnel de soutien	185.399
	CNSS	110.842
Juillet	Carburant véhicule	55.000
	Matériel de bureau	15.000
	Frais bancaires	8.260
	Salaires direction	119.204
	Salaires professeurs	368.790
	Salaires personnel de soutien	185.399
	CNSS	110.842
Août	Carburant véhicule	55.000
	Matériel de bureau	15.000
	Frais bancaires	8.260
	Salaires direction	119.204
	Salaires professeurs	368.790
	Salaires personnel de soutien	185.399
	CNSS	110.842
Total:		38.581.034

Annexes II : Dépenses pour la cantine pendant la période septembre 2010 en août 2011

Mois	Motif	Somme
Septembre	Matériel de fonctionnement	94.300
	Bois, savon etc	4.500
	Salaires	30.684
	CNSS	4.960
Octobre	nourriture et condiment	610.375
	Matériel de fonctionnement	32.900
	Bois, savon etc	5.000
	Salaires	60.684
	CNSS	4.960
Novembre	Restaurant	154.250
	nourriture et condiment	182.850
	Matériel de fonctionnement	6.000
	Salaires	60.684
	CNSS	4.960
Décembre	Restaurant	57.550
	nourriture et condiment	12.000
	Salaires	60.684
	CNSS	4.960
Janvier	Restaurant	42.000
	nourriture et condiment	170.000
	Bois, savon etc	5.000
	Salaires	60.991
	CNSS	4.960
Février	Restaurant	30.000
	nourriture et condiment	111.500
	Bois, savon etc	3.850
	Salaires	60.991
	CNSS	4.960
Mars	nourriture et condiment	31.000
	Bois, savon etc	6.500
	Salaires	60.991
	CNSS	4.960
Avril	nourriture et condiment	50.000
	Salaires	50.991
	CNSS	4.960
Mai	nourriture et condiment	63.700
	Salaires	50.991
	CNSS	4.960
Juin	nourriture et condiment	12.500
	Salaires	60.991
	CNSS	4.960
Juillet	Salaires	30.991
	CNSS	4.960
Août	Salaires	30.991
	CNSS	4.960
Total:		2.365.959

Annexes III : Budget pour les années 2010-2014
Budget global du L.T.P.H

	1 ^o année 2010-2011	2 ^o année 2011-2012	3 ^o année 2012-2013	4 ^o année 2013-2014
Frais d'investissement				
Véhicule	11.808.000			
Construction				
Sous total A:	11.808.000			
L.T.P.H.				
Préparations				
Directeur	mars-août	550.000		
Formations		134.000		
Dossier LTPH		854.000		
Sous total B:		1.538.000		
Personnel				
	par mois	par an	par an	par an
Directeur	138.277	1.659.320	1.659.320	1.659.320
Directeur d étude	75.000	750.000		
Surveillant			360.000	360.000
Chef administration	55.294	663.530	669.972	676.414
Secrétaire	36.661	439.935	444.206	448.477
Gardien 1	36.661	439.935	444.206	448.477
Gardien 2	36.661	439.935	444.206	448.477
Gardien 3	35.593	427.121	427.121	439.935
Chef cuisinière	36.661	439.935	444.206	448.477
Aides cuisinières	30.000	250.000		
Nettoyage	15.000	180.000	180.000	180.000
Enseignant électronique 1	101.915	1.222.983	1.222.983	1.222.983
Enseignant électronique 2			1.464.607	1.464.607
Enseignant électronique 3				1.464.607
Enseignant mécanique-auto 1	101.915	1.222.983	1.222.983	1.222.983
Enseignant mécanique-auto 2			1.464.607	1.464.607
Enseignant mécanique-auto 3				1.464.607
Enseignant génie civile construction 1	122.051	1.464.607	1.222.983	1.222.983
Enseignant génie civile construction 2			1.464.607	1.464.607
Enseignant génie civile construction 3				1.464.607
Enseignant construction métallique 1	101.915	1.222.983	1.222.983	1.222.983
Enseignant construction métallique 2			1.464.607	1.464.607
Enseignant construction métallique 3				1.464.607
Professeurs vacataires		1.064.000	700.000	600.000
Sous total C:	923.606	11.887.267	16.523.598	16.459.938
				22.267.361

Outres dépenses

SONABEL	2.837.000	2.500.000	2.500.000	2.500.000
Cantine	1.948.959			
Bureau	1.224.109	1.225.000	1.225.000	1.225.000
Visites médicales	70.000	90.000	90.000	110.000
Voyages, hôtellerie, restauration	473.215	500.000	500.000	500.000
Assurance, entretien et réparations du véhicule	2.000.000	750.000	750.000	750.000
Carburant	506.000	700.000	700.000	700.000
Matériel d'étude	647.716	1.000.000	1.000.000	1.000.000
Sous total D:	9.706.999	6.765.000	6.765.000	6.785.000

Total dépense (A+B+C+D) en FCFA:	34.940.266	23.288.598	23.224.938	29.052.361
---	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

Scolarité

Sous total E:	3.490.000	9.000.000	11.850.000	13.950.000
----------------------	------------------	------------------	-------------------	-------------------

Total (A+B+C+D-E) en FCFA:	31.450.266	14.288.598	11.374.938	15.102.361
-----------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

Total (A+B+C+D-E) en euros:	47.942,48	21.781,40	17.339,84	23.021,89
------------------------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

Restant de 140.000 euros:	140.000,00	92.057,52	52.936,28	29.914,38
----------------------------------	-------------------	------------------	------------------	------------------